

Chers amis,

Après le Sénat, qui a voté contre, la proposition de loi sur l'« aide active à mourir » est revenue à l'Assemblée nationale. Depuis lundi, le texte qui est débattu entraîne clairement notre pays sur la voie de l'euthanasie et du suicide assisté.

Loin de l'unanimité espérée par certains, ce sujet suscite d'immenses inquiétudes et de vives oppositions, de la part de très nombreux soignants, patients, personnes âgées ou avec un handicap. Nous, évêques de France, nous nous sommes largement exprimés sur le sujet, en rappelant avec force la dignité inaliénable de toute vie humaine et en invitant à accompagner la vie jusqu'au bout par le développement massif des soins palliatifs sur tout le territoire : *« On ne prend pas soin de la vie en donnant la mort. »*

En communion avec le pape Léon XIV qui nous appelle à *« défendre la dignité intrinsèque de toute personne humaine alors même que notre monde peine à trouver une valeur à la vie humaine, même en sa dernière heure »*, **nous souhaitons inviter tous les catholiques à une journée de prière et de jeûne le 20 février, premier vendredi de Carême**, pour que, par le jeûne et la prière, **nous nous rendions toujours plus disponibles au don de l'Esprit et que les consciences de tous, libres de toute idéologie et précipitation, soient éclairées en vue du bien commun.**

Dans notre marche vers Pâques, où nous fêtons la victoire de la vie sur la mort, nous vous assurons de nos prières.